



FORCE OUVRIERE

RETRAITES : LA LOI EST VOTEE, ET APRES ?

Dès que le gouvernement a publié son projet de contre réforme sur les retraites, la Confédération FO a clairement affirmé qu'il constitue une atteinte intolérable contre les intérêts des salariés.

Depuis des mois, FO a pris ses responsabilités et s'est prononcé pour le retrait de ce projet. Pour y parvenir, tirant les leçons de 2003, l'Union Départementale FO et la Confédération ont écrit respectivement aux autres Unions Départementales et Confédérations pour proposer d'appeler ensemble à la grève interprofessionnelle.

Dès juin, les salariés tant du privé que du public ont répondu massivement aux 7 journées d'action organisées au niveau national en manifestant par millions et en faisant grève. Ils ont démontré leur opposition résolue à ce projet et ont construit un mouvement social puissant.

Dans de nombreux secteurs comme les territoriaux de Marseille, les salariés se sont mis en grève parfois pendant plusieurs semaines. Sans appel à la grève interprofessionnelle, ces secteurs sont restés isolés.

Force est de constater que ces journées d'action à répétition n'ont pas permis de faire reculer le gouvernement. Aujourd'hui la loi est adoptée. Pour FO, cette contre réforme reste inacceptable.

Tout ceci démontre que seul, un appel à la grève interprofessionnelle permettrait de créer les conditions de faire reculer le gouvernement.

Force est de constater que la proposition de FO d'appeler à la grève interprofessionnelle a été refusée par les autres confédérations. Après le vote de la loi, ce ne sont pas des manifestations le samedi qui seront de nature à contraindre le gouvernement à abroger la loi qu'il vient de faire adopter.

C'est la raison pour laquelle, l'Union Départementale FO des Bouches du Rhône ne participera pas à la manifestation du samedi 6 novembre 2010.

FO continue d'exiger le retrait de cette loi et ses syndicats se tiennent prêts à répondre à un appel commun des confédérations à la grève interprofessionnelle.

Marseille, le 2 novembre 2010